Sensibilité aux taux d'intérêt - Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)			Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023			
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total	
Effet sur les capitaux propres	-		_				
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(335)	27	(308)	(297)	2	(295)	
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	336	(29)	307	272	7	279	
Effet sur le revenu net d'intérêts							
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	78	(6)	72	73	1	74	
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(102)	1	(101)	(103)	1	(102)	

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2023, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2023, à la page 91. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2023, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est également à considérer.

Le 31 octobre 2023, le BSIF a annoncé sa décision au sujet du réexamen de la ligne directrice *Normes de liquidité* (NL) pour les sources de financement institutionnel assorties de caractéristiques semblables à celles du financement de détail, et plus particulièrement les fonds négociés en bourse de comptes d'épargne à intérêt élevé (FNB CEIE). Le BSIF a décidé de traiter ces sources comme étant du financement institutionnel non garanti fourni par d'autres entités juridiques. Malgré l'existence de caractéristiques semblables à celles du financement de détail ainsi que des ententes à terme avec les dépositaires, le fait que ces produits soient détenus directement par des gestionnaires de fonds a mené le BSIF à conclure qu'un taux de retrait de 100 % pour ces produits était approprié. Par conséquent, les institutions de dépôts exposées à de telles sources de financement doivent détenir suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir tous les soldes de FNB CEIE qui peuvent être retirés en moins de 30 jours. Depuis le 31 janvier 2024, toutes les institutions de dépôts ont modifié l'évaluation des liquidités et l'information financière s'y rattachant pour qu'elles soient conformes au traitement du taux de retrait de la ligne directrice NL. En outre, les changements concernant la communication d'informations sur le LCR ont été calculés rétrospectivement au début du trimestre pour tenir compte des fluctuations quotidiennes du ratio (soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque).

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides (1)

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 399		37 399	9 540	27 859	25 944
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada,						
le Trésor et d'autres organismes américains et						
les gouvernements d'autres pays	35 137	41 301	76 438	44 122	32 316	29 062
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et						
municipaux du Canada	13 026	6 700	19 726	13 143	6 583	6 403
Autres titres de créance	8 620	4 148	12 768	3 115	9 653	10 095
Titres de participation	73 282	47 198	120 480	91 092	29 388	27 253
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	13 190	-	13 190	6 966	6 224	6 140
Au 31 janvier 2024	180 654	99 347	280 001	167 978	112 023	
Au 31 octobre 2023	169 888	87 919	257 807	152 910		104 897

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
Actifs liquides non grevés par entité		
Banque Nationale (société mère)	62 453	55 626
Filiales canadiennes	9 427	10 013
Filiales et succursales étrangères	40 143	39 258
	112 023	104 897

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
Actifs liquides non grevés par monnaie		
Dollar canadien	54 284	51 882
Dollar américain	43 071	35 243
Autres devises	14 668	17 772
	112 023	104 897

Portefeuille d'actifs liquides (1) – Moyenne (5)

(en millions de dollars canadiens)					Trim	estre terminé le
					31 janvier 2024	31 octobre 2023
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières Valeurs mobilières Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et	36 130	-	36 130	9 421	26 709	27 651
les gouvernements d'autres pays Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et	36 401	46 383	82 784	48 520	34 264	23 902
municipaux du Canada	13 978	6 775	20 753	14 801	5 952	8 214
Autres titres de créance	9 380	4 170	13 550	3 225	10 325	10 350
Titres de participation	78 254	48 226	126 480	92 580	33 900	32 820
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	12 648	-	12 648	6 837	5 811	5 342
	186 791	105 554	292 345	175 384	116 961	108 279

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.
- (3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.
- (4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.
- (5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés (1)

(en millions de dollars canadiens)					A	u 31 janvier 2024
		Actifs		Actifs		Actifs grevés en % du total des
		grevés (2)		non grevés	Total	actifs
	Donnés en garantie	Autres (3)	Disponibles pour garantie	Autres (4)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	447	9 093	27 859		37 399	2,2
Valeurs mobilières	52 125	-	77 940	-	130 065	12,0
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de						
revente et valeurs mobilières empruntées	_	12 926	-	-	12 926	3,0
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	35 952	-	6 224	187 981	230 157	8,3
Instruments financiers dérivés	-	_	-	10 627	10 627	-
Participations dans des entreprises associées						
et des coentreprises	_	_	_	35	35	_
Immobilisations corporelles	_	_	_	1 787	1 787	_
Goodwill	_	_	_	1 516	1 516	_
Immobilisations incorporelles	_	_	_	1 237	1 237	_
Autres actifs	_	_	_	8 178	8 178	_
	88 524	22 019	112 023	211 361	433 927	25,5

(en millions de dollars canadiens)					Au 3	1 octobre 2023 (5)
		Actifs		Actifs		Actifs grevés en % du total des
		grevés (2)		non grevés	Total	actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres (4)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	449	8 841	25 944	-	35 234	2,2
Valeurs mobilières	49 005	_	72 813	_	121 818	11,6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	_	11 260	_	_	11 260	2,6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	36 705	_	6 140	182 598	225 443	8,7
Instruments financiers dérivés	_	_	_	17 516	17 516	_
Participations dans des entreprises associées						
et des coentreprises	-	_	-	49	49	_
Immobilisations corporelles	_	_	-	1 592	1 592	_
Goodwill	_	_	-	1 521	1 521	_
Immobilisations incorporelles	_	_	-	1 256	1 256	_
Autres actifs	-	_	-	7 788	7 788	
	86 159	20 101	104 897	212 320	423 477	25,1

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).
- (5) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024 est de 145 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme (1) (2)

(en millions de dollars canadiens)			Trimestre terminé le
		31 janvier 2024	31 octobre 2023
	Valeur	Valeur	Valeur
	non pondérée (3)	pondérée (4)	pondérée (4)
	totale (moyenne)	totale (moyenne)	totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		-	
Total des HQLA	s.o.	78 283	74 177
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	61 779	5 601	10 934
Dépôts stables	27 369	821	831
Dépôts moins stables	34 410	4 780	10 103
Financement institutionnel non garanti, dont:	112 580	67 007	51 528
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	30 989	7 531	7 417
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	71 159	48 893	34 752
Dettes non garanties	10 432	10 583	9 359
Financement institutionnel garanti	s.o.	19 105	24 716
Exigences supplémentaires dont :	67 442	17 109	16 774
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	22 280	9 182	8 912
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 965	1 935	1 949
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	43 197	5 992	5 913
Autres engagements de crédit contractuels	1 945	842	760
Autres engagements de crédit conditionnels	140 579	1 995	1 968
Total des sorties de trésorerie	S.O.	111 659	106 680
Entrées de trésorerie		<u>. </u>	
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	121 709	26 991	27 660
Entrées liées aux expositions pleinement productives	10 985	7 322	6 669
Autres entrées de trésorerie	21 915	21 777	23 574
Total des entrées de trésorerie	154 609	56 090	57 903
		Valeur	Valeur
		ajustée totale (5)	ajustée totale (5)
Total des HQLA		78 283	74 177
Total des sorties nettes de trésorerie		55 569	48 777
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		145 %	155 %

- s.o. Sans objet
- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.
- (3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).
- (4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.
- (5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.
- (6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 janvier 2024, les actifs liquides de niveau 1 représentent 85 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 janvier 2024 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 janvier 2024 est de 117 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme (1) (2)

(en millions de dollars canadiens)					Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
	Valeur	non pondéré	par échéanc	e résiduelle	-	
			Plus de			
	Sans	6 mois et	6 mois à	Plus de	Valeur	Valeur
	échéance	moins	1 an	1 an	pondérée ⁽³⁾	pondérée ⁽³⁾
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	23 901	-	-	749	24 650	24 425
Fonds propres réglementaires	23 901	-	-	749	24 650	24 425
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	_	_	-
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	54 009	15 792	8 391	26 954	97 730	103 077
Dépôts stables	25 233	5 031	4 349	8 510	41 392	40 575
Dépôts moins stables	28 776	10 761	4 042	18 444	56 338	62 502
Financement institutionnel :	75 015	92 999	13 088	51 430	107 897	99 442
Dépôts opérationnels	31 346	_	_	_	15 673	15 721
Autres financements institutionnels	43 669	92 999	13 088	51 430	92 224	83 721
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	_	3 479	1 953	20 250	_	_
Autres passifs (5):	19 994		11 601		639	674
Passifs d'instruments dérivés du NSFR (5)	s.o.		2 239		s.o.	5.0.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	19 994	2 780	120	6 462	639	674
FSD total	s.o.	S.O.	s.o.	s.o.	230 916	227 618
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 647	9 004
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	_	_	_	_	_	_
Prêts et titres productifs :	63 067	79 150	25 691	101 828	161 551	159 117
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	77	1 252	1	_	67	18
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que			_		-	
de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	7 114	45 272	2 143	1 028	8 036	6 408
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et					5 555	
aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques						
centrales et des organismes publics, dont :	31 363	24 762	15 544	38 872	81 573	79 695
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche	5255			000,1	320.0	,,,,,,
standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	228	2 091	784	1 640	2 652	1 556
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	8 980	5 837	6 869	58 630	53 950	54 184
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche				55 55		, , , ,
standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	8 980	5 837	6 869	58 630	53 950	54 184
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères						,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les						
marchés organisés	15 533	2 027	1 134	3 298	17 925	18 812
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (4)	_	3 479	1 953	20 250	_	_
Autres actifs (5):	6 465		32 585	-	24 114	20 922
Produits de base physiques, y compris l'or	447	S.O.	S.O.	S.O.	447	449
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et	Г					1.75
contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale (5)	S.O.		12 555		10 672	7 732
Actifs d'instruments dérivés du NSFR (5)	s.o.		2 823		585	,,,,,,
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de	3.0.		2 023		303	
variation versée (5)	s.o.		10 267		513	733
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	6 018	4 663	536	1 741	11 897	12 008
Éléments hors bilan (5)	5.0.	4 003	116 502	1/41	4 389	4 259
FSE total	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	196 701	193 302
Ratio de liquidité à long terme (%)	3.0.	S.O.	5.0.	5.0.	117 %	193 302

s.o. Sans obje

⁽¹⁾ Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

⁽²⁾ Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

⁽³⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

⁽⁴⁾ Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

⁽⁵⁾ Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel (1)

(en millions de dollars canadiens)							Au 31	janvier 2024
•		Plus de	Plus de	Plus de	Sous-total	Plus de		
	1 mois	1 mois à	3 mois à	6 mois à	1 an ou	1 an à	Plus de	
	ou moins	3 mois	6 mois	12 mois	moins	2 ans	2 ans	Total
Dépôts de banques (2)	373				373		984	1 357
Certificats de dépôt et papier commercial (3)	4 546	7 570	6 916	5 779	24 811	_	-	24 811
Billets de premier rang non garantis à moyen terme (4) (5)	1 747	1 186	1 559	4 284	8 776	5 077	8 029	21 882
Billets structurés de premier rang non garantis	_	-	_	33	33	124	2 997	3 154
Obligations sécurisées et titres adossés								
à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	_	830	2 276	1 974	5 080	4 314	16 288	25 682
Obligations sécurisées	_	-	_	343	343	1 442	7 976	9 761
Titrisation de créances sur cartes de crédit	_	-	_	49	49	-	_	49
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	_	-	_	_	_	-	749	749
	6 666	9 586	10 751	12 462	39 465	10 957	37 023	87 445
Financement garanti	_	830	2 276	2 366	5 472	5 756	24 264	35 492
Financement non garanti	6 666	8 756	8 475	10 096	33 993	5 201	12 759	51 953
	6 666	9 586	10 751	12 462	39 465	10 957	37 023	87 445
Au 31 octobre 2023	3 337	6 616	15 200	6 868	32 021	12 347	34 370	78 738

- (1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.
- (2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.
- (3) Inclut les billets de dépôt au porteur.
- (4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.
- (5) Inclut les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.
- (6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)			Au 31 janvier 2024
	Diminution	Diminution	Diminution
	d'un cran	de deux crans	de trois crans
Dérivés (1)	30	78	81

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 janvier 2024, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2023. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)									Au 31 ja	nvier 2024
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif									-	-
Trésorerie et dépôts auprès										
d'institutions financières	27 756	626	362	230	370	_	_	_	8 055	37 399
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par										
le biais du résultat net	431	459	522	1 442	569	4 190	12 698	12 557	72 586	105 454
À la juste valeur par le biais des										
autres éléments du résultat global	130	152	218	418	165	734	6 063	3 733	696	12 309
Au coût amorti	8	422	416	1 274	922	3 053	4 876	1 331	_	12 302
	569	1 033	1 156	3 134	1 656	7 977	23 637	17 621	73 282	130 065
Valeurs mobilières acquises										
en vertu de conventions										
de revente et valeurs										
mobilières empruntées	4 100	582	1 500	69	403	672	_	_	5 600	12 926
Prêts (1)										
Hypothécaires résidentiels	1 226	1 363	3 144	2 939	3 088	17 319	49 788	9 126	531	88 524
Aux particuliers	505	727	1 304	1 395	1 355	6 847	14 725	6 013	13 436	46 307
Créances sur cartes de crédit		, _,							2 541	2 541
Aux entreprises et aux										
administrations publiques	21 448	3 894	3 940	3 648	3 744	6 673	12 632	5 521	26 863	88 363
Engagements de clients en				30.0				55		
contrepartie d'acceptations	4 833	787	13	_	_	_	_	_	_	5 633
Provisions pour pertes de crédit	4033	, 0,							(1 211)	(1 211)
- Herisions pour portes de éredit	28 012	6 771	8 401	7 982	8 187	30 839	77 145	20 660	42 160	230 157
Autres	20012		0 401	, , , , ,	0 20,	30 037	77 243	20 000	42 200	250 257
Instruments financiers dérivés	1 957	1 116	1 013	455	687	1 926	1 442	2 031	_	10 627
Participations dans des			- 0-25			-,				
entreprises associées										
et des coentreprises									35	35
Immobilisations corporelles									1 787	1 787
Goodwill									1 516	1 516
Immobilisations incorporelles									1 237	1 237
Autres actifs (1)	3 209	154	1 301	268	237	733	265	567	1 444	8 178
	5 166	1 270	2 314	723	924	2 659	1 707	2 598	6 019	23 380
	65 603	10 282	13 733	12 138	11 540	42 147	102 489	40 879	135 116	433 927

⁽¹⁾ Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)									Au 31 ja	nvier 2024
		Plus de	Plus de	Plus de	Plus de	Plus de	Plus de		Sans	
	1 mois	1 mois à	3 mois à	6 mois à	9 mois à	1 an à	2 ans à	Plus de	échéance	
	ou moins	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	2 ans	5 ans	5 ans	spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts (1) (2)										
Particuliers	3 218	3 219	6 049	5 960	4 598	8 653	13 725	5 063	40 579	91 064
Entreprises et administrations										
publiques	35 251	16 078	12 982	5 602	7 853	7 964	16 898	6 433	95 363	204 424
Institutions de dépôts	874	822	118	18	16	2	14	31	2 714	4 609
	39 343	20 119	19 149	11 580	12 467	16 619	30 637	11 527	138 656	300 097
Autres										
Acceptations	4 833	787	13	-	-	-	-	-	-	5 633
Engagements afférents										
à des titres vendus										
à découvert ⁽³⁾	18	513	262	208	55	947	2 734	4 229	7 174	16 140
Engagements afférents										
à des valeurs mobilières										
vendues en vertu de										
conventions de rachat et										
valeurs mobilières prêtées	21 427	3 195	1 008	-	_	3 737	_	-	7 946	37 313
Instruments financiers dérivés	2 461	1 409	1 122	511	1 227	1 889	4 776	3 635	_	17 030
Passifs relatifs à des créances										
cédées ⁽⁴⁾	-	830	2 276	592	1 382	4 314	8 372	7 916	-	25 682
Titrisation – cartes de crédit (5)	_	_	_	_	49	_	_	_	_	49
Obligations locatives (5)	7	14	21	19	19	71	182	150	_	483
Autres passifs – autres éléments (1) (5)	1 508	238	119	58	24	31	74	71	4 727	6 850
	30 254	6 986	4 821	1 388	2 756	10 989	16 138	16 001	19 847	109 180
Dette subordonnée	-	_	-	-	_	_	-	749	-	749
Capitaux propres									23 901	23 901
	69 597	27 105	23 970	12 968	15 223	27 608	46 775	28 277	182 404	433 927
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres										
de crédit documentaire	139	843	1 867	2 265	2 902	533	205	2	_	8 756
Créances sur cartes de crédit (6)									10 045	10 045
Facilités de garantie de liquidité										
et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	_	_	15	_	15	5 552	_	_	4 631	10 213
Engagements de crédit (8)	2 688	12 500	10 799	6 076	4 862	4 358	3 420	102	49 378	94 183
Engagements en vertu de :										
Contrats de location (9)	1	1	1	2	2	6	7	1	_	21
Autres contrats (10)	7	14	21	21	21	48	265	12	155	564

- Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.
- (2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.
- Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.
- (4) (5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé. Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (6)
- (7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.
- (8) Ces montants incluent 48,2 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.
- Ces montants incluent 38 M\$ d'engagements contractuels liés à la portion de l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)		DI I	DI I	DI I	51 1	BL 1	51 1		Au 31 octo	DIE 2023
	1 mois	Plus de 1 mois à	Plus de 3 mois à	Plus de 6 mois à	Plus de 9 mois à	Plus de 1 an à	Plus de 2 ans à	Plus de	Sans échéance	
	ou moins	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	2 ans	2 ans a 5 ans	5 ans	spécifique	Total
Actif	ou moms	3 111013	0 111013	7 111013	12 111013	2 4113	3 4113	J 4115	Speemque	10141
Trésorerie et dépôts auprès										
d'institutions financières	25 374	448	354	50	216	_	_	_	8 792	35 234
Valeurs mobilières										23 - 2 .
À la juste valeur par										
le biais du résultat net	694	258	1 663	1 758	2 260	3 667	10 823	12 813	66 058	99 994
À la juste valeur par le biais des	-, -			-,,,,						,,,,,
autres éléments du résultat global	3	30	154	224	426	538	4 548	2 660	659	9 242
Au coût amorti	4	158	508	338	1 399	4 110	4 713	1 352	_	12 582
	701	446	2 325	2 320	4 085	8 315	20 084	16 825	66 717	121 818
Valeurs mobilières acquises										
en vertu de conventions										
de revente et valeurs										
mobilières empruntées	2 275	1 641	716	72	416	693	_	_	5 447	11 260
Prêts (2)				-						
Hypothécaires résidentiels	1 409	1 250	1 990	3 126	2 990	15 339	51 112	9 089	542	86 847
Aux particuliers	613	637	1 060	1 271	1 396	6 258	15 656	5 713	13 754	46 358
Créances sur cartes de crédit									2 603	2 603
Aux entreprises et aux										
administrations publiques	21 406	4 262	4 007	3 204	2 783	6 695	11 322	5 414	25 099	84 192
Engagements de clients en										
contrepartie d'acceptations	6 191	373	50	13	_	_	_	_	_	6 627
Provisions pour pertes de crédit									(1 184)	(1 184)
	29 619	6 522	7 107	7 614	7 169	28 292	78 090	20 216	40 814	225 443
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 040	1 982	1 367	1 197	611	1 696	2 399	6 224	_	17 516
Participations dans des										
entreprises associées										
et des coentreprises									49	49
Immobilisations corporelles									1 592	1 592
Goodwill									1 521	1 521
Immobilisations incorporelles									1 256	1 256
Autres actifs (2)	2 639	774	166	1 206	547	598	252	659	947	7 788
	4 679	2 756	1 533	2 403	1 158	2 294	2 651	6 883	5 365	29 722
	62 648	11 813	12 035	12 459	13 044	39 594	100 825	43 924	127 135	423 477

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)									Au 31 octo	bre 2023 ⁽¹⁾
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres									- ' - '	
Dépôts (2)(3)										
Particuliers	4 648	3 722	4 491	6 0 5 6	5 145	8 398	11 635	4 164	39 624	87 883
Entreprises et administrations										
publiques	32 642	10 044	17 495	4 271	3 498	9 127	15 768	5 058	99 425	197 328
Institutions de dépôts	646	408	32	109	18	8	15	33	1 693	2 962
	37 936	14 174	22 018	10 436	8 661	17 533	27 418	9 255	140 742	288 173
Autres										
Acceptations	6 191	373	50	13	-	_	-	-	-	6 627
Engagements afférents										
à des titres vendus										
à découvert ⁽⁴⁾	35	155	129	73	76	347	2 332	4 123	6 390	13 660
Engagements afférents										
à des valeurs mobilières										
vendues en vertu de										
conventions de rachat et										
valeurs mobilières prêtées	23 041	2 719	1 040	3 467	-	274	_	-	7 806	38 347
Instruments financiers dérivés	1 912	2 697	1 186	1 086	467	2 415	3 068	7 057	_	19 888
Passifs relatifs à des créances										
cédées ⁽⁵⁾	_	1 760	829	2 142	618	3 915	8 678	7 092	_	25 034
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁶⁾	_	-	_	-	-	48	_	-	_	48
Obligations locatives (6)	9	28	25	24	23	83	197	128	_	517
Autres passifs – autres éléments (2) (6)	1 417	306	174	7	27	37	58	105	4 720	6 851
	32 605	8 038	3 433	6 812	1 211	7 119	14 333	18 505	18 916	110 972
Dette subordonnée	_	_	-	_	_	_	_	748	_	748
Capitaux propres									23 584	23 584
	70 541	22 212	25 451	17 248	9 872	24 652	41 751	28 508	183 242	423 477
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres										
de crédit documentaire	89	1 287	1 975	2 185	1 490	1 165	255	50	-	8 496
Créances sur cartes de crédit ⁽⁷⁾									9 802	9 802
Facilités de garantie de liquidité										
et de rehaussement de crédit ⁽⁸⁾	_	15	5 552	15	_	-	-	-	4 519	10 101
Engagements de crédit ⁽⁹⁾	3 186	10 675	8 445	7 562	4 316	4 579	3 312	39	48 592	90 706
Engagements en vertu de :										
Contrats de location (10)	1	1	1	2	2	6	7	1	-	21
Autres contrats (11)	11	22	34	33	36	46	138	13	127	460

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.
- (3) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (4) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.
- (5) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.
- (6) La présentation de la rubrique Autres passifs est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (7) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (8) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.
- (9) Ces montants incluent 46,7 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (10) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.
- (11) Ces montants incluent 0,1 G\$ d'engagements contractuels liés à la portion de l'immeuble du siège social en construction.

Risque de non-conformité à la réglementation

La transition liée à la réforme des taux d'intérêt de référence se poursuit dans plusieurs pays, y compris au Canada. Le 31 décembre 2021, tous les taux LIBOR (London Interbank Offered Rates) en devises européenne, anglaise, suisse et japonaise ainsi que les taux à terme d'une semaine et de deux mois du LIBOR en devise américaine ont cessé d'exister, tandis que les autres taux LIBOR en devise américaine ont cessé d'exister le 30 juin 2023. L'administrateur du taux LIBOR (ICE Benchmark Administration Ltd) continue de publier une version « synthétique » du taux LIBOR en devise anglaise pour l'échéance de trois mois, jusqu'au 28 mars 2024, et en devise américaine pour les échéances de un mois, trois mois et six mois, jusqu'au 30 septembre 2024, pour certains contrats qui n'ont pas pu être remédiés (communément caractérisés de « tough legacy contracts »). Au Canada, le taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) cessera d'exister le 28 juin 2024 et le taux sans risque qui est voué à lui succéder est le taux CORRA (Canadian Overnight Repo Rate Average). Un taux prospectif, le CORRA à terme de un mois et de trois mois, est aussi disponible depuis le 5 septembre 2023 pour certains produits financiers. Au 31 janvier 2024, l'avancement du projet de transition respecte l'échéancier prévu. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.